

**RÉPUBLIQUE TUNISIENNE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

-----  
**CERTIFICAT D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DE REVISION COMPTABLE**  
-----

-----  
**SESSION DE MARS 2019**  
-----

|                                                                     |
|---------------------------------------------------------------------|
| <b>EPREUVE DE<br/>AUDIT FINANCIER &amp; ETHIQUE PROFESSIONNELLE</b> |
|---------------------------------------------------------------------|

**Durée : 3 heures**

|                                                                                  |                  |               |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------------|---------------|
| <i><b>Le sujet se présente sous la forme de deux parties indépendantes :</b></i> |                  |               |
| <i>Première partie :</i>                                                         | <i>8 points</i>  | <i>Page 2</i> |
| <i>Seconde partie :</i>                                                          | <i>12 points</i> | <i>Page 4</i> |

- |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ol style="list-style-type: none"><li>1. <i>Aucun document n'est autorisé.</i></li><li>2. <i>Matériel autorisé : une calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans aucun moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel.</i></li><li>3. <i>Le sujet comporte 6 pages (y compris la page de garde).</i></li><li>4. <i>Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à votre disposition.</i></li><li>5. <i>Le candidat est tenu d'utiliser les données disponibles et d'indiquer avec précision le N° de la question à laquelle il répond.</i></li></ol> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## Première partie (8 points)

### **DOSSIER N°1 (2 points)**

*Il vous est demandé de répondre aux questions posées, par référence au code d'éthique professionnelle des comptables de l'IFAC et/ou de la réglementation en Tunisie.*

Vous êtes auditeur interne de la société SARRA. L'agent chargé des comptes fournisseurs vous présente des preuves que, le directeur général de la société, a falsifié ses comptes de dépenses. En effet, bien qu'il ait soumis une demande de remboursement pour des billets d'avion de tarif de « classe affaire », il a en réalité voyagé en « classe économique » et empoché la différence. Comme il voyage au moins une fois par mois, vous concluez qu'il a, au cours des douze derniers mois, falsifié ses comptes de dépenses pour au moins 25 000 dinars.

Vous en parlez à la présidente du conseil d'administration, qui rejette vos affirmations, soutenant qu'elle le connaît depuis huit ans et qu'il « ne ferait jamais une chose pareille »!. Elle vous fait également bien comprendre qu'elle ne veut plus entendre parler de cette affaire. Vous voulez faire quelque chose, mais vous ne savez pas quoi.

**1. Que pouvez-vous ou devriez-vous faire ?.**

**2. Quelle serait votre position si vous êtes l'auditeur ?**

### **DOSSIER N°2 (4 points)**

*Il vous est demandé de répondre aux questions posées, par référence aux normes internationales des missions d'assurance, en précisant, le cas échéant, les bonnes pratiques à mettre en œuvre.*

Au cours d'une mission d'audit récurrent auprès de la société AUTOMATICA, l'un des membres de l'équipe a déterminé, lors de l'audit précédent, que les contrôles automatisés du processus « Paie » fonctionnaient comme prévu.

La société AUTOMATICA est spécialisée dans l'assemblage des véhicules. Les techniciens travaillent huit heures par jour, bien que cela soit complété par des heures supplémentaires en cas de nécessité.

Chaque matin, les techniciens arrivent au travail et font le pointage à l'aide d'une carte d'identité électronique. Le nombre d'heures travaillées par technicien est calculé automatiquement à partir de l'heure de son pointage jusqu'à l'heure de son départ.

Mensuellement, le nombre d'heures ainsi calculées, est envoyé au service de la paie via le système électronique de pointage. Le système calcule automatiquement : (i) le salaire brut, en distinguant le taux normal et les taux majorés pour heures supplémentaires, (ii) les retenues sur les salaires, et (iii) le salaire net.

La liste de la rémunération nette de chaque technicien est envoyée au service de la comptabilité via le réseau interne de la société AUTOMATICA.

Il arrive que des techniciens oublient de pointer en sortant le soir.

Le comptable s'assure que les coordonnées bancaires des employés sont bien correctes. Il autorise ensuite le virement des nets à payer en utilisant le système bancaire en ligne.

Le service d'audit interne, rattaché à la direction administrative, examine trimestriellement le montant des salaires servis et sa conformité au budget. Souvent le budget est révisé pour s'adapter à l'accroissement inattendu du volume des heures supplémentaires. La conclusion du dernier rapport d'audit interne trimestriel établi par le chef de service indique que : « La société a peu de moyens pour s'assurer que les temps rémunérés ne soient pas fictifs ».

Lors de l'audit en cours, le membre de l'équipe n'a réalisé aucun test et s'est contenté de recueillir des éléments probants pour déterminer si des variations dans les contrôles automatisés ont eu lieu qui affecteraient le fonctionnement efficace et continu, et ce, par une demande d'informations auprès de la direction et par l'inspection des journaux informatiques d'intervention (logs).

1. Identifier les principaux risques liés aux contrôles qui nécessiteraient une attention particulière, pour la planification de l'audit du processus « Paie » ?.
2. Expliquer pourquoi l'auditeur n'a réalisé aucun test sur le système de traitement électronique des données lors de l'audit ?.
3. Présenter les réponses aux risques et les procédures d'audit complémentaires, ainsi que la stratégie d'audit à mettre en œuvre par l'auditeur ?.
4. Est-ce que l'auditeur peut utiliser les travaux d'audit interne ? Justifier votre réponse.

### **DOSSIER N° 3 (2 points)**

Dans le cadre d'un premier audit de la société KENZA et lors de l'accomplissement de l'étape relative au jugement préliminaire sur le seuil de signification global (S.S), un auditeur débutant estime que, des erreurs de 250.000 dinars pour l'état de résultat, et de 200.000 dinars pour les états de patrimoine seraient significatives.

Lors de l'étape d'allocation du seuil global sur les postes de l'actif, le même auditeur hésite entre deux plans A et B :

| <b><u>Postes de l'actif</u></b>       | <b>Montants</b> | <b>Allocation du S.S</b> | <b>Plan A</b>  | <b>Plan B</b>  |
|---------------------------------------|-----------------|--------------------------|----------------|----------------|
|                                       |                 |                          |                |                |
| IMMOBILISATIONS                       |                 | 4.000.000                | 40.000         | 10.000         |
| STOCKS                                |                 | 2.000.000                | 20.000         | 40.000         |
| CREANCES                              |                 | 3.000.000                | 30.000         | 45.000         |
| LIQUIDITES & EQUIVALENTS DELIQUIDITES |                 | 1.000.000                | 10.000         | 5.000          |
| <b>TOTAUX</b>                         |                 | <b>10.000.000</b>        | <b>100.000</b> | <b>100.000</b> |

1. Motiver votre avis sur le jugement préliminaire et l'estimation faite par l'auditeur ?
2. Commentez les deux plans A et B ? Lequel retenir et pourquoi ?.
3. A supposer que le plan B est retenu, expliquer la relation entre les montants alloués et le risque d'audit relatif à chaque rubrique ?.

### **Seconde partie (12 points)**

La société SEVCOM est une société à responsabilité limitée, constituée en 2014 ayant pour objet la commercialisation sur internet des articles électroménagers dont ceux fabriqués par KLM.

Le capital de SEVCOM est détenu à raison de 51% par KLM et le reste par le gérant, M. Ali. M. Ali est le PDG de la société cotée KLM et son principal actionnaire.

La société SEVCOM vise actuellement l'extension de son activité par la distribution dans d'autres pays, ce qui nécessite la recherche de fonds nécessaires.

Le cabinet AB CONSEIL, se propose d'assister SEVCOM à négocier les conditions de crédit avec la banque.

Dans ce cadre, la banque exige les documents suivants :

- Des états financiers prévisionnels 2019-2023 visés par un auditeur,
- un rapport avec assurance modérée sur ses états financiers intermédiaires au 30 juin 2018 pour octroyer un premier emprunt,
- un rapport avec assurance raisonnable sur ses états financiers annuels au 31 décembre 2018

pour octroyer un deuxième emprunt.

Le cabinet AB CONSEIL a été chargé de la mission d'accompagner la société et de préparer les rapports demandés. Le cabinet accepte immédiatement la mission et s'engage à remettre ces rapports dans trois semaines. Mr Ali convient avec le cabinet de rémunérer la mission par des honoraires de 4% du résultat brut d'exploitation telle que figurant dans l'état de résultat 2018, plus une prime variable si le prêt est accordé.

Le cabinet a engagé immédiatement deux étudiants en comptabilité et a consacré plusieurs heures à leur expliquer exactement le travail à faire, et de réserver leurs efforts pour prouver l'exactitude des comptes du grand livre et de la balance. Les étudiants ont suivi les instructions, et ont remis des projets de rapports selon lesquels les états financiers sont présentés fidèlement.

Les rapports ne faisaient pas référence à aucun référentiel en matière d'information financière.

Le dernier jour du travail sur place, le responsable du cabinet se rend compte que la famille de l'un des étudiants chargé des travaux détient un placement de 15% dans la société KLM.

Vous disposez des informations suivantes collectées par l'équipe qui a entamé les travaux :

**A-** La société SEVCOMest auditée, pour la première fois, suite à la demande formulée par la banque pour obtenir l'emprunt.

**B-** Les principaux indicateurs d'activité de SEVCOM sont les suivants (en dinars) :

| <b><u>Rubrique</u></b>                                          | <b><u>Du 1-1 au 30-6-2018</u></b> | <b><u>Du 1-1 au 31-12-2017</u></b> |
|-----------------------------------------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|
| Revenus                                                         | 942.050                           | 1.408.469                          |
| Coût des ventes                                                 | 300.450                           | 547.564                            |
| Résultat des activités courantes (avant impôts sur le résultat) | 641.600                           | 860.905                            |

**C-** Les principaux autres indicateurs sont les suivants (en dinars) : 30-6-2018 31-12-2017

|                                   |         |         |
|-----------------------------------|---------|---------|
| Total des actifs                  | 770.000 | 735.000 |
| Capitaux propres (avant résultat) | 234.100 | 207.975 |

**D-** Le seuil de signification est fixé à la moitié de 3% du total de l'actif, s'agissant d'états financiers intermédiaires.

**E-** Compte tenu de l'urgence pour débloquent le premier emprunt, les travaux du cabinet se sont limités à des examens analytiques et des demandes d'information. En conséquence, les situations suivantes n'ont pas été découvertes, par l'équipe affectée à la mission :

- 1- Des marchandises sont livrées mais non facturées.
- 2- Des ventes réalisées fin de l'exercice 2018 ont été comptabilisées en 2019.
- 3- Des ventes sont comptabilisées au débit d'un compte client inapproprié.
- 4- Des ventes sont comptabilisées pour des montants incorrects.
- 5- Des erreurs de calcul sont commises lors de l'établissement des factures.
- 6- Des factures de ventes fictives ont été comptabilisées.
- 7- Des chèques reçus des clients ne sont pas portés en comptabilité.
- 8- Des ventes en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du règlement.
- 9- Des erreurs sont commises dans la répartition par âge des créances clients.
- 10- Le coût de réparation d'un camion de livraison avait été capitalisé en immobilisations au lieu d'être compris dans les charges.

**F-** Lors de la réalisation des tests, et pour s'assurer de l'application du point fort : « Toutes les marchandises livrées sont comptabilisées », un des étudiants estime qu'il faut examiner toute la

population (environ 24.000 factures) pour obtenir la certitude maximale, et qu'il faut disposer en conséquence d'un budget temps d'au moins 40 jours/hommes. Finalement, il désire réaliser un test limité, mais hésite entre les trois tests suivants :

Test 1- sélectionner un échantillon de 50 Bons de livraison (B.L), retrouver et rapprocher avec les factures de ventes correspondantes ;

Test 2- sélectionner un échantillon de 50 factures de ventes, retrouver et rapprocher avec les B.L correspondants ;

Test 3- sélectionner un échantillon de 50 Bons de commandes clients, retrouver et rapprocher avec les factures de ventes correspondantes.

### **Travail à faire :**

1. Précisez la nature de la mission confiée, les règles d'éthique et les normes qui lui sont applicables ?.
2. Précisez pour la mission ainsi acceptée, la position à adopter par le cabinet si des déclarations écrites de la direction ne sont pas obtenues ?
3. Identifiez les principaux risques qui nécessiteraient une attention particulière, pour la planification de la mission ?.
4. Précisez pour chaque situation qui n'a pas été découverte, par l'équipe affectée à la mission citée dans « E » :
  - (1) les assertions qui risquent d'être affectées par chaque point ?
  - (2) les faiblesses, éventuelles des systèmes de contrôle, qui pourraient être à l'origine de chaque situation ?
  - (3) les tests et procédures d'audit à mettre en œuvre par l'auditeur pour détecter chaque anomalie ?
5. Concernant les tests à réaliser cités dans « F » :
  - Expliquer comment le travail peut être simplifié et le budget temps réduit ?.
  - Quels tests faut-il choisir en relation avec l'objectif d'audit (1,2 ou3) ?.
  - Précisez l'objectif d'audit des deux autres tests non sélectionnés parmi les trois ?.
  - Dans la mesure où les résultats du test montrent, d'après les 50 sélectionnés, que toutes les livraisons sont conformes aux factures de vente, Expliquez les conclusions à dégager de ce test et l'effet sur la stratégie de l'auditeur ?.
  - Quel serait l'effet si 13 livraisons n'ont pas été facturées ?
6. Dégagez toute mauvaise application des normes internationales des missions d'assurance ?.
7. Relever et discuter des éventuelles situations de non-respect de l'éthique professionnelle, par référence au code d'éthique des comptables de l'IFAC ?